

- **Conseiller en Économie Sociale familiale**
 - **Diplôme d'État de niveau 6**
- **La sélection en quelques mots...**

Nombre d'inscriptions CESF en 2022-2023

24 candidats se sont inscrits (aux 3 sessions de sélection organisées) :

- **23** candidats ont passé **l'épreuve orale d'admission**

et **15** ont été admis à entrer en formation.

Répartition des places dans la formation

- **Places financées par le Conseil Régional :**
 - **12 places**
 - **Cours d'emploi** (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, plan de développement de l'employeur)
 - **Transitions PRO / CPF de transition professionnelle** (ex CIF)
 - **Financement personnel**

Comment s'inscrire ?

- **Inscription en ligne sur notre site internet www.irts-fc.fr, onglet 'S'inscrire'**
- **Création de votre espace personnel :**
 - saisie de vos données personnelles
 - dépôt de votre justificatif d'identité, de votre CV
 - Saisie de votre lettre de motivation
 - Paiement en ligne des frais de sélection
- **En parallèle de votre inscription en ligne, les documents suivants seront à transmettre par mail :**
 - Si vous êtes titulaire du BTS en ESF : photocopie du BTS en ESF et photocopie du relevé de notes. Si BTS obtenu il y a moins de 5 ans, fournir en plus les bulletins scolaires des 2 années de BTS.
 - Si vous êtes en 2ème année de BTS en ESF : photocopie des bulletins scolaires de 1^{ère} et de 2^{ème} année de BTS et certificat de scolarité de l'année en cours.

Période d'inscription pour la sélection CESF

- Du 4 décembre 2023 au 4 mars 2024
- Inscription en ligne sur notre site internet, www.irts-fc.fr onglet 'S'inscrire'.

Conditions d'accès à la sélection CESF

Le candidat devra :

- Être titulaire du BTS en ESF ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation.
- Bénéficier d'une validation de ses études, de ses expériences professionnelles ou de ses acquis personnels en application de l'article L613-5 du Code de l'Éducation. Toutefois, il faudra qu'il valide certains modules du BTS en ESF.

Modalités de sélection CESF

- **Pas d'épreuve écrite d'admissibilité**
- **Une épreuve orale d'admission**

L'épreuve orale d'admission

Objet : Cette épreuve est destinée à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession.

■ Se déroule en **2 étapes** :

➤ **Une étude de dossier – Une note sur 20 (Coeff 1)**

➤ **Un entretien individuel – 2 notes sur 20 (Coeff 4) –**

Durée : 30 minutes avec un jury composé de 2 personnes, 1 formateur et 1 professionnel. Présentation de 5 minutes suivie d'un échange avec le jury de 25 minutes.

La **lettre de motivation**, le **curriculum vitae**, le **relevé de notes** pour les titulaires du BTS en ESF ou les **bulletins scolaires** pour les candidats en cours de scolarité déposés au moment de l'inscription en ligne viennent en support au déroulé de l'entretien.

L'épreuve orale d'admission

■ L'étude de dossier

- En amont de l'entretien, la commission d'examen se prononcera sur les éléments constituant le dossier **1 note sur 20** (Coeff 1).
- **Cette étude mettra l'accent sur les documents suivants :**
 - La lettre de motivation
 - Le CV
 - Le relevé de notes du BTS en ESF pour les candidats titulaires du BTS en ESF
 - Bulletins scolaires et appréciations du BTS en ESF pour les candidats en 2^{ème} année de BTS en ESF et pour les candidats dont le BTS a été obtenu il y a moins de 5 ans.

L'épreuve orale d'admission

■ L'entretien

- Deux axes regroupant les critères d'évaluation et de notation suivants :
- **1^{er} axe : Motivation et aptitude pour les formations du social - 1 note sur 20**
 - Motivation sur le choix de la formation
 - Explication sur la cohérence du choix et le contenu de la formation
 - Aptitude cognitive et intellectuelle à suivre la formation
 - Aptitude relationnelle et de communication

L'épreuve orale d'admission

■ L'entretien

■ Deux axes regroupant les critères d'évaluation et de notation suivants :

- **2ème axe : Motivation et aptitude pour l'exercice des métiers du social – 1 note sur 20**
 - Motivation et cohérence du choix du métier
 - Aptitude à exercer le métier
 - Qualités humaines

L'épreuve orale d'admission

■ La note d'admission

■ Cette note est calculée ainsi :

➤ **La note de l'étude de dossier (Coeff 1)**

+

➤ **La moyenne des deux notes de l'entretien (Coeff 4)**

Sélection 2023-2024

Dates et tarif des épreuves de sélection CESF

- Épreuve orale d'admission : **22 mars 2024**
 - Tarif : **115 euros**

À NOTER : Sessions éventuelles en septembre pour les apprentis et les cours d'emploi ou places agréées non pourvues lors de la 1ère session.

Sélection 2023-2024

Pour en savoir plus...

Via votre espace personnel, nous vous invitons à télécharger les documents réglementaires de la formation CESF.

Dans les documents réglementaires, vous retrouverez :

- Le règlement d'admission
- La plaquette de présentation de la formation
- Le calendrier et les prix des épreuves d'admission
- La plaquette sur l'apprentissage
- La plaquette des réunions d'information collective et forums d'information

**Au plaisir de vous retrouver
prochainement.**

**L'équipe Sélection
vous remercie pour votre attention !**